

Les collines de Villeneuve-la-Comptal



Une randonnée proposée par aito987

Petite randonnée sympathique dans les collines avec plusieurs points de vue surplombant Villeneuve-la-Comptal et Castelnaudary.

Durée	1h 35	Difficulté	Facile
Distance	4,31 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	133 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	133 m	Commune	Villeneuve-la-Comptal (11400)
Point haut	293 m		
Point bas	201 m		



Trace n° 989339

Description

Vous pouvez stationner dans le Chemin du Roc à [Villeneuve-la-Comptal](#) sur la bande herbeuse située juste avant le transformateur électrique.

(D/A) Remontez à pied le Chemin du Roc, ne prenez pas l'Impasse du Roc. Tournez à gauche à la prochaine route cimentée. Un panneau en bois indique site Clément Ader.

(1) Au bout du chemin cimenté, prenez à gauche, ne rentrez pas dans le champs.

Au prochain carrefour poursuivez à gauche. À la fin du chemin, prenez à droite pour emprunter un chemin plus large. Vous restez sur ce grand chemin jusqu'à votre arrivée sur une grande fourche.

(2) Obliquez à droite et restez toujours sur votre droite. Poursuivez ce chemin jusqu'à ce que vous arriviez sur une intersection en T avec en face une forêt de conifères.

(3) Prenez à droite. Entamez une petite descente et arrivez sur un carrefour de chemin. Prenez en face et restez sur le chemin le plus à droite. Parcourez alors le Pech des Demoiselles pour retrouver ensuite un nouveau carrefour avant le hameau du Roc.

(4) Tournez à droite et par un cheminement Sud sur ce large chemin retrouvez le premier carrefour.

(1) Prenez à gauche dans le chemin de l'aller pour revenir au parking de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

À voir

(1) Possibilité de prendre à droite au premier carrefour après ce point, vous avez un point d'observation magnifique au niveau de la table d'orientation Clément Ader.

Très belle vue sur un moulin en très bon état situé sur la colline d'en face.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-collines-de-villeneuve-la-comptal/>

Points de passage

D/A Stationnement dans le Chemin du Roc

N 43.292232° / E 1.9218° - alt. 203 m - km 0

1 Carrefour de la boucle

N 43.292043° / E 1.917693° - alt. 258 m - km 0.42

2 À droite à la fourche

N 43.290947° / E 1.91068° - alt. 272 m - km 1.18

3 Forêt sapins

N 43.294952° / E 1.90405° - alt. 284 m - km 1.9

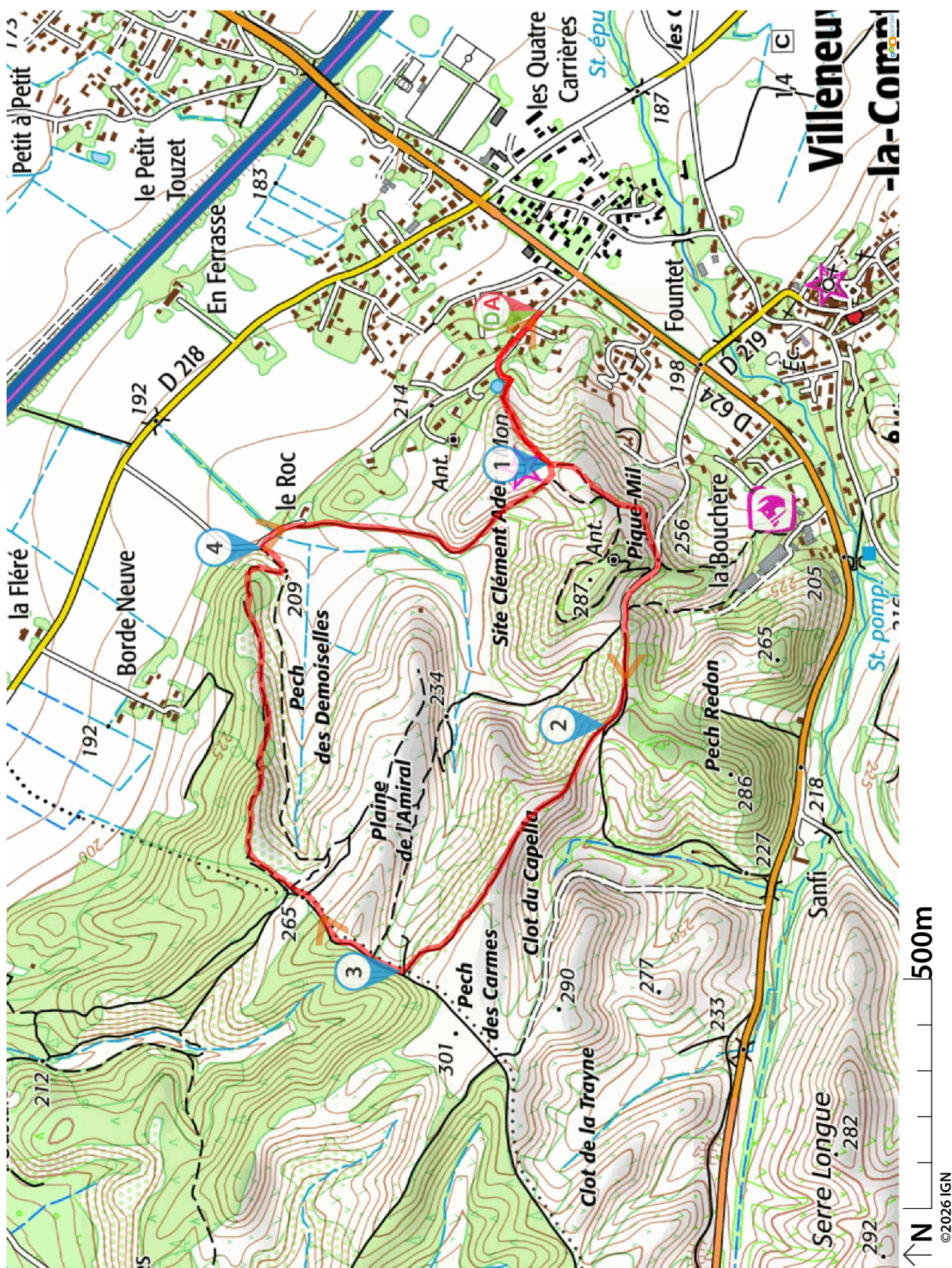
4 À droite à la route

N 43.297673° / E 1.91545° - alt. 204 m - km 3.12

D/A Stationnement dans le Chemin du Roc

N 43.292216° / E 1.92183° - alt. 203 m - km 4.31

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.